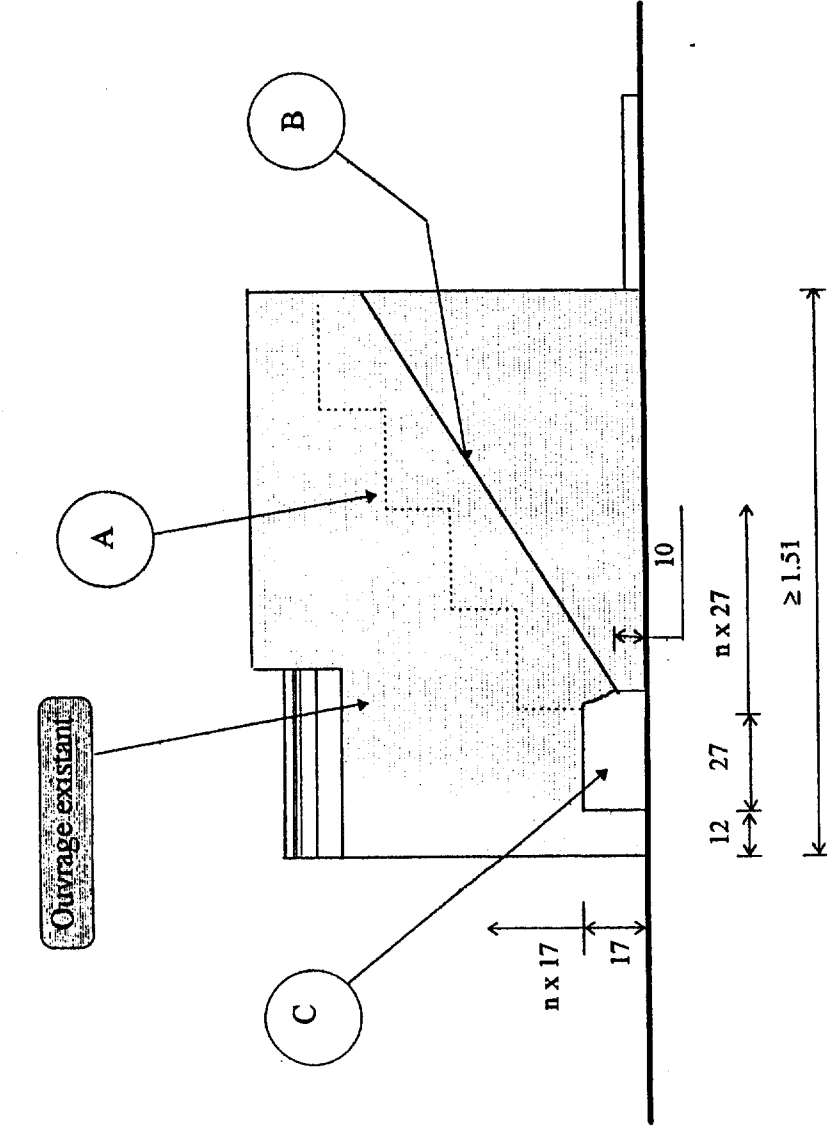
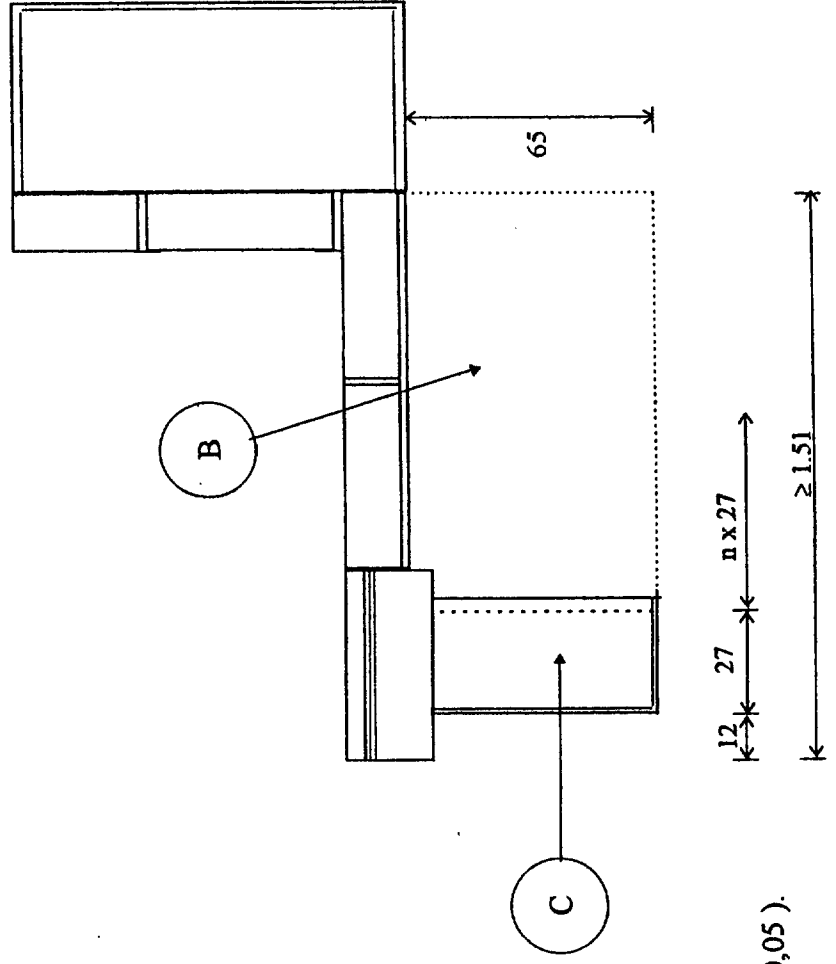


**ELEVATION**



**Vue de dessus**



éch. 1 / 20 ( 0,05 ).  
cotes en cm.

**DESCRIPTIF SOMMAIRE**

- A
- B
- C

Tracé des escaliers et paillasse: hauteur des marches = 17 cm , giron = 27 cm.  
La paillasse doit avoir une épaisseur constante de 10 cm.

Coffrage et étayage de la paillasse et 1 ère marche en planches de coffrage .

Coulage de la 1 ère marche, lissée au ciment CEM II B 32,5.  
Nez et retour de marche passés au fer à boudin.  
" Laisser le coffrage de marche en place"

**DISPONIBLE :**  
**BOIS DISPONIBLE:** Planche de coffrage (d'ép. 27 mm). { 1 de larg. 17 cm en 2.00m de long.  
{ 2 de larg. 12 à 15 cm en 4 et 2 m de long.  
( morceaux de larg. et long variables.  
( restes de l' EPI b )

**NOTA:** Ces coffrages seront effectués et maint<sup>ns</sup> en position uniquement avec du bois et des pointes, la méthode sera laissée à l'initiative du candidat (en toute autonomie), comme s'il s'agissait d'une volée entière et compte tenu du bois disponible.

ACADEMIE D'AIX MARSEILLE		Code: 50 23 208.....		Page 1 / 1
Épreuve EP2 (pratique)		Session 1999		Durée : 6 heures
Examen CAP		Spécialités : CBAB → Construction béton armé du bâtiment		